

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRATIVES EN GUINEE DU 26 SEPTEMBRE 2018

I- INTRODUCTION

Le Mercredi 26 Septembre 2018 à 10 heures 20 mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Monsieur NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Adoption des Procès-verbaux des réunions du Comité de Pilotage des 05, 11 et 13/09/2018 ;
- 2- Compte rendu de la Commission ad hoc chargée du suivi de la validation ;
- 3- Etat d'avancement de la Production du Rapport ITIE/Guinée 2017 ;
- 4- Divers.

II- DEROULEMENT

Mr DIABY Mamadou : Nous allons commencer notre réunion avec des absences, certes d'autres Membres nous rejoindrons. Je passe la parole au Président de Séance.

Mr NIMAGA Saadou : Bonjour tout le monde, nous avons quelques absences, mais nous ne pouvons pas reporter la réunion, il faut qu'on la tienne, car il y a des points importants à débattre. Je vous lis le Projet d'ordre du jour.

Avant le 1^{er} point, je tiens à vous remercier et féliciter pour votre engagement, puisque je n'étais pas là quand la mission de l'ITIE-Internationale est passée ainsi que l'Administrateur Indépendant pour le Rapport 2017. Le travail s'est fait comme ça se devait.

L'ITIE-Guinée est une Institution qui s'impose à nous et qui est très importante pour notre pays.

On est des fois excédé par les demandes faites par l'ITIE-INTERNATIONALE ; mais si on est accepté par elle, cela nous aide pour notre crédibilité dans la transparence.

Point 1 : Adoption des Procès-verbaux des 05, 11 et 13/09/2018.

Mr DIABY Mamadou : Lecture des Résumés des Procès-Verbaux.

Mr Mamadou Taran DIALO : J'ai des Observations sur le Résumé du Procès-Verbal du 05/09/2018.

Sur le premier tiret concernant l'intégration dans le Périmètre de la Société CHINALCO après avis du CPDM et HYPERDINAMIC après avis de l'ONAP ? Et le Seuil relevé à Deux milliards GNF alors que la Société Civile demandait la réduction ?

Quel est le problème pour l'échantillon car nous avons des structures compétentes pour cela ?

Pourquoi se référer aux Avis du CPDM et ONAP ?

Mr DIABY Mamadou : Je vais donner des informations à Monsieur DIALLO Taran puisqu'il était absent.

- Pour le Seuil, il y a eu beaucoup de discussions à ce sujet en présence des autres membres de la Société Civile avec lesquels, nous avons abouti au Consensus.
- Les Deux milliards GNF pour le Seuil couvrent 98,4% de nos problèmes à résoudre. Il s'agit du Périmètre de réconciliation.

Dr Abdoulaye DIALLO a émis les mêmes préoccupations, avant le Consensus.

Mr KABA Sidiki : J'essaye de mettre à l'aise Monsieur DIALLO, car on a discuté pendant 40 minutes avec Dr Alpha Abdoulaye DIALLO qui aurait dû rendre compte à Monsieur Taran. Les 98% couvrent tous les problèmes qui nous assaillent. Les autres paiements déclarés ne feront pas partie de la réconciliation pour aller plus vite dans notre travail, mais ils seront pris en compte dans le rapport.

Mr SOUMAH Abdoulaye : Pour le Seuil de 700 millions de Francs Guinéens on n'a que 0,26% des entités du périmètre qui sont à ce seuil. On a du mal à collecter les informations avec ces Entités qui sont le plus souvent nouvelles dans le Périmètre et qui ne participent pas aux ateliers d'instruction des formulaires de déclaration.

Mme CAMARA Hadja Aminata : Monsieur DIALLO était absent, il a cherché à comprendre.

Un des gros problèmes, c'est la réconciliation avec cette multitude de Sociétés.

Quand on prend des Décisions, on peut le faire avec observations. Cette fois-ci on a accepté ce montant parce qu'il était significatif.

Mr DIABY Mamadou : Pour les Permis, on doit s'assurer que la Procédure Cadastre est respectée. C'est ce qu'on a voulu expliquer en parlant des échantillons choisis.

Mr NIMAGA Saadou : Le Principe Démocratique doit régner au sein du Comité de Pilotage, vous devez aussi interroger ceux qui étaient présents à la réunion, car ce problème est déjà tranché au niveau du Comité de Pilotage.

Mr CONTE Moussa Iboun : Les détails sont dans le Procès-verbal et là c'est le résumé. Nous avons tous souscrit à cette décision après les explications assez convaincantes.

"Les Procès-verbaux des 5, 11 et 13/09/2018 sont adoptés"

Mr TOURE Boubacar Kagbé : CHALCO ne peut pas paraître dans le Périmètre car il n'existe pas dans le Rapport d'activités. Il n'apparaîtra qu'en 2018 c'est **CHALCO** et non CHINALCO.

Mr Mamadou Taran DIALLO : Les questions que je pose sur le Seuil de matérialité, j'ai une connaissance approximative de ce qui se fait en Guinée et en Afrique et je sais ce qu'on fait au sein du Comité de Pilotage, c'est par rapport à tout cela que je pose des questions.

Mr DIABY Mamadou : Puisque vous avez l'expérience des autres pays, vous pouvez nous éclairer.

Mr NIMAGA Saadou : C'est par Rapport à la législation de la Guinée qu'on doit appliquer les textes et se faire apprécier. Pour l'Avis ; on peut reformuler la phrase en disant par exemple "après informations pertinentes".

Point 2 : Compte rendu de la Commission ad hoc chargée du suivi de la validation.

Mr KABA Sidiki : Président de ladite Commission : pour introduction je dirai que la Commission a terminé son travail et la lecture du compte rendu vous sera fait par Monsieur SYLLA René qui en est le Rapporteur.

Le **Suivi**, c'est pour les leçons à tirer après toutes les rencontres entre la mission de l'ITIE-Internationale et le GMP de l'ITIE-Guinée suivant le calendrier préétabli.

René Maurice SYLLA : lecture du compte rendu des travaux de la commission.

Mr NIMAGA Saadou : Merci Monsieur le Président de la Commission Ad-Hoc et merci à Monsieur SYLLA René pour la bonne présentation de votre travail. Le message est clair et précis. Mes félicitations.

Pour une précision, il n'y a pas "d'accord cadre" entre la Chine et la Guinée ni pour les Mines, ni pour les infrastructures. Il y a plutôt un financement pour les infrastructures.

Depuis l'avènement du Président Alpha CONDE, on s'est battu au Ministère pour mettre fin à ce problème de Troc. On va faire une note que je vais signer et leur envoyer.

Mr KABA Sidiki : Nous-mêmes avons réagi en leur disant que ces informations sont fausses.

Mr Cheick KEITA : A mon avis l'information circule à l'intérieur et à l'extérieur de la Guinée. L'annonce est partie de jeune Afrique, que la Guinée a eu 20 milliards GNF avec la Chine. Ils se sont basés sur cela.

Mr DIABY Mamadou : Nous souhaiterions que la commission soumette au Comité Pilotage une proposition de solution.

Mr Mamadou Taran DIALLO : Je disais que si on a la source d'informations avec le Gouvernement c'est ça l'information officielle. Cela mettrait fin à toutes spéculations.

Mr KAMANO Michel : On ne peut pas se référer à un journal pour gérer un problème de l'Etat.

Si une note explicative venant du Gouvernement est publiée ; cela serait nécessaire.

Pour toute convention tant que la Ratification n'est pas faite, aucun Etat n'est tenu de publier une Convention en négociation.

Il faut que ce soit très clair au niveau du Secrétariat/Int et d'autres partenaires.

Point 3 : Etat d'avancement de la Production du Rapport ITIE-Guinée 2017.

Mr SOUMAH Abdoulaye : Pour la lecture du compte rendu sur l'état d'avancement de la production du rapport ITIE-GUINEE 2017 et de l'impact de l'ITIE en GUINEE.

Mr KABA Sidiki : On est en train de parler de l'impact. Moi je dirai que l'ITIE-Guinée a permis aux Collectivités de connaître leurs revenus. L'ITIE-Guinée est un Catalyseur.

La transparence a amené les Sociétés à fournir correctement les Données ; mais on ne doit pas énumérer en disant que c'est grâce à l'ITIE-GUINEE qu'il y a eu tel ou tel resultat.

Mr DIANE Kabinet : La Conformité de la Guinée à l'ITIE-INTERNATIONALE est un atout ; donc reformuler tous les Points.

Mr KEITA Cheick : A mon avis que chacun fasse ses reformulations et transmette au Secrétariat Exécutif dans les meilleurs délais.

Point 4: Divers

Mr DIABY Mamadou:

- Le 05/11/2018, une mission de Développement Gateway séjournera à Conakry dans le cadre de la mise en œuvre de la politique des données ouvertes.

Mr NIMAGA Saadou : Merci à vous tous et félicitations.

III- Conclusion :

Au terme de ses travaux, le Comite est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1- le comité approuve les Procès-verbaux de ses réunions des 5, 11 et 13 Septembre 2018 ;
- 2- le comité a pris bonne note du compte rendu de la commission Ad-hoc chargée du suivi de la validation. Le comité invite la commission Ad-hoc et le Secrétariat Exécutif à transmettre à la


mission du Secrétariat International qui vient de séjourner à Conakry toutes les informations complémentaires jugées utiles ;

3- le comité a également pris bonne note de l'état d'avancement de la production du Rapport ITIE-GUINEE 2017. Le comité invite l'Administrateur Indépendant, le consultant national, les régies financières de l'Etat, les Sociétés Minières et le Secrétariat Exécutif, chacun en ce qui le concerne à fournir les efforts nécessaires pour la production du rapport final ITIE-GUINEE 2017 au plus tard le 30 Novembre 2018.

Conakry, le 19 Octobre 2018


Séance Levée à 12h 55mn

Le Rapporteur



Mr DIABY Mamadou

Le Président



Mr NIMAGA Saadou